

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Association : **MIMAN**

Adresse 41 Chemin des moulins 74380 Cranves Sales

Tél. 0616591624

Le 29 septembre 2012, à 15 heures, les membres de l'association MIMAN se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la présidente.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Madame AKPO BENDJOU Adenike, présidente de l'association.

Il était assisté de M. BENDJOU Francois-David, vice président de l'association

Plus de *la moitié* des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

La constitution du conseil d'administration ;
Approbation des statuts ;

La Présidente a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations

A l'issue du débat entre les membres, la présidente de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Approbation de la constitution du conseil d'administration à l'unanimité

Approbation des statuts à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17Heures 30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et le Secrétaire de séance.

A Cranves Sales, le 29 septembre 2012

La Présidente de séance
Adenike AKPO BENDJOU



Le Vice Président
François-David BENDJOU

